

Instructions nautiques pour arriver au Port-Louis de l'Isle de France.

Extrait de : *Instructions sur la navigation des Indes orientales et de la Chine, pour servir au Neptune oriental, dédié au roi*, par M. d'Après de Mannevillette, Paris, 1775, pp. 59 à 65. (Source Gallica)

Préalablement à cet extrait, M. d'Après a expliqué que compte tenu des incertitudes à se situer en longitude, la route la plus sûre pour se rendre à l'Isle de France quand on vient du cap de Bonne-Espérance, consiste à dépasser le Cap en poursuivant sa route à l'Est presque jusqu'à la longitude de l'île Rodrigues (61° de longitude orientale de Paris), puis de faire route au Nord, Nord-Est jusqu'à la vue de Rodrigues, pour enfin mettre le cap plein Ouest pour atteindre l'Isle de France.

On compte cent lieues de l'île *Rodrigue* à l'*Ile-de-France* : quand on n'a point eu connaissance de la première, et qu'on est incertain de la distance où l'on est de l'autre, il faut, en cinglant vers l'*île-de-France*, naviguer avec beaucoup de prudence, crainte de la rencontrer inopinément pendant la nuit. Les récifs qui environnent la partie de l'est, et qui s'avancent en quelques endroits au large, en rendent l'abord imprévu très-dangereux.

Cette île s'aperçoit aisément de quinze à seize lieues en mer, d'un beau tems ; mais très-souvent les nuages et les brouillards qui s'élèvent au-dessus, ne permettent pas de la découvrir à cet éloignement : son terrain, sur lequel s'élèvent plusieurs montagnes de différentes grandeurs et figures, en rend l'aspect très-irrégulier. Lorsqu'on y atterre par 20 degrés de latitude, on voit à la partie du sud un groupe de hautes montagnes, nommées les *Montagnes de Bambous*, qui sont au-dessus du port du sud-est, et du côté du nord on aperçoit quatre îlots, qui sont au nord-est de la pointe du nord de l'*île-de-France*. C'est entre ces îlots qu'on passe ordinairement pour aller au port du nord-ouest, qui est l'endroit principal de cette île.

L'île *Ronde*, qui est l'îlot le plus avancé en mer, est aussi le plus remarquable quand on vient de l'est ; on le découvre de dix à douze lieues. Cet îlot, qui n'a tout au plus qu'un tiers de lieue de longueur, paraît arrondi et semblable à un tas de foin ; en l'approchant, on voit un gros rocher aride ou îlot beaucoup plus petit, qu'on appelle l'île au *Serpent*, qui gît au nord-nord-est 5 degrés est de l'île *Ronde*, et n'en est séparé que d'un quart de lieue.

L'île *Ronde* est située par 19° 50' de latitude ; et lorsqu'on vient atterrir par cette hauteur à l'*île-de-France*, on aperçoit plutôt cet îlot que la grande île, sur-tout quand le ciel est un peu couvert et l'horizon épais. Quand on vient du sud, l'île *Ronde* paraît moins ; mais on découvre alors sa plus grande étendue. Soit qu'on vienne de ce côté-là ou de celui de l'est, on doit toujours gouverner pour en passer au sud, à trois quarts de lieue ou à une demi-lieue de distance, d'où on fait route ensuite vers un autre îlot, nommé le *Coin-de-Mire*, qui en est éloigné de trois lieues deux tiers au sud-ouest quart ouest 3° 30' ouest. Comme cet îlot a la forme d'un coin, cette apparence lui en a fait donner le nom.

Une lieue au nord-est du *Coin-de-Mire*, et deux lieues et demie à l'ouest-sud-ouest de l'île *Ronde*, est située l'île *Longue* ou *Plate*, à cause qu'elle est basse en plus grande partie ; elle est divisée en deux par un petit bras de mer, dans lequel les pirogues peuvent passer. On voit au nord-est un gros rocher qui ressemble à une grosse tour ; il paraît séparé de l'île *Plate*, quoiqu'il y soit joint par une chaîne de rochers à fleur d'eau. Le bout du nord-ouest de l'île *Longue* est haut et escarpé au bord de la mer. C'est entre cette île et le *Coin-de-Mire* qu'est le passage ordinaire des vaisseaux.

Ainsi, après avoir doublé l'île *Ronde* du côté du sud, on gouvernera sur le *Coin-de-Mire*, le laissant cependant un peu à bâbord, afin de s'écarter de plusieurs rochers dessus et dessous l'eau qui bordent le côté du nord du *Coin-de-Mire*, dont les plus avancés en mer en sont écartés d'une portée de fusil.

Aussi-tôt qu'on aura doublé la roche la plus à l'ouest, on s'approchera du *Coin-de-Mire*, dont la partie de l'ouest est la plus élevée et coupée à pic jusqu'à la mer. De cet endroit, on cinglera pour ranger la pointe des *Canonnières*, qui gît directement au sud-ouest 2 degrés ouest du plus élevé du *Coin-de-Mire*, en donnant rumb aux brisants ou rochers de cette pointe qui s'avancent d'une demi-portée de canon en mer.

Les courans ou marées dont l'établissement est d'une heure, sont ordinairement très-violens entre ces îles, et on a remarqué que leur vitesse est de trois quarts ou d'une lieue par heure. Le flot porte au nord-est ou quelquefois à l'est, et le jusant en sens contraire : on doit donc y faire attention, et prendre un peu plus de l'un ou de l'autre côté, suivant le cas où l'on se trouvera.

L'île *Longue* forme une anse de sable vis-à-vis du *Coin-de-Mire* ; à sa pointe du sud-ouest, il y a une chaîne de rochers qui s'avancent en mer d'une portée de canon : comme ce récif est dangereux, on doit ranger le *Coin-de-Mire* de plus près, ou se tenir au moins à mi-canal.

L'intervalle entre le *Coin-de-Mire* et la partie du nord de l'île-de-France est rempli de hauts-fonds ; c'est pourquoi il ne faut point s'exposer à y passer quand on n'en connaît pas la situation et les issues.

Si le calme survenait lorsqu'on est entre ces îles, le meilleur parti qu'on pourrait prendre serait de mouiller avec une ancre à jet, par quinze ou vingt brasses fond de gravier ou de corail, qui est le fond ordinaire : on évitera par cette précaution d'être jetté par les courans sur le récif qui est joint à l'île *Plate*, ou entraîné entre elle et l'île *Ronde*, où il a plusieurs hauts-fonds, et principalement une chaîne de rochers qui s'étend de l'île *Ronde* près d'une lieue à l'ouest-nord-ouest. Cet écueil, qui ne brise que quand la mer est agitée, rend ce canal étroit et dangereux : j'y ai passé et j'ai distingué le fond sur la pointe du récif ; et quoiqu'il ne me soit arrivé aucun accident, il me paraît plus à propos, quand on est sous le vent de l'île *Ronde*, de passer au dehors de l'île *Plate*, la ranger à une demi-lieue, et cingler de-là vers la pointe des *Canonnières*.

Après avoir doublé cette dernière, on fera route en accostant la terre, pour ranger de plus près la pointe du bras de mer qui en est éloigné d'une lieue. On prolongera ensuite, à un quart de lieue de distance, les récifs qui bordent la côte, en prenant garde à ceux qui sont à l'entrée de la baie des *Tortues* et devant celle du *Tombeau*, qui s'avancent le plus au large : pour les éviter, il faut s'entretenir au moins par la profondeur de treize à quatorze brasses pendant le jour, et par celle de vingt brasses pendant la nuit.

Du récif du *Tombeau*, la route doit prendre un peu plus du sud ; on gouvernera au sud-sud-ouest jusqu'à mettre dans le même alignement la pointe de tribord de la grande rivière, la montagne du corps-de-garde et une petite monticule. De cette position, on portera au sud-ouest, sur deux bouées qui sont à l'entrée du port, au bout du récif de l'île aux *Tonneliers*, et sur lesquelles il y a eux petits pavillons pour servir de marque. On continuera cette route jusqu'à ouvrir la pointe la plus avancée de l'île aux *Tonneliers* par la petite montagne de l'enfoncement du cap ; alors on mouillera par quatorze ou quinze brasses, à la distance d'une encablure des deux petits pavillons dont on vient de parler.

Si les vents soufflaient du nord ou du nord-ouest, comme il arrive quelquefois, il sera inutile alors de mouiller en dehors, vu qu'on peut entrer aisément dans le port ; le chenal y est indiqué par des bouées qui portent aussi de petits pavillons. On gouverne au sud-est et sud-est quart sud sur deux pointes de montagnes, qu'on nomme les *Deux-Pitreboots*, les laissant un peu à tribord : on ira ainsi jusqu'au-dedans de la première pointe de l'île aux *Tonneliers*.

Quand on n'a connaissance de l'île *Ronde* que le soir, et qu'on ne peut pas doubler le *Coin-de-Mire* avant la nuit, comme il est dangereux de s'exposer entre les îles lorsque l'obscurité ne permet pas de distinguer les objets, il vaut mieux prendre le parti de louvoyer à petits bords au large ou à la vue de l'île *Ronde*, avec la précaution de ne pas s'en écarter de plus de deux lieues, en portant la bordée vers l'île-de-France, à cause des récifs qui l'entourent : ce bord de la mer étant fort bas de ce côté-là, on serait en danger de se perdre sur ces écueils avant d'apercevoir la terre. On ne doit pas, sur-tout en ce parage, mettre en travers ou à la cape à cause des marées.

Après avoir doublé l'île *Ronde*, si on distinguait assez le *Coin-de-Mire* et l'île *Longue*, pour ne pas les perdre de vue, ce qui peut avoir lieu d'un clair de lune et d'un beau temps, alors on peut continuer la route et passer entre elles. Il suffira de prendre garde à la chaîne de roche de l'île *Longue*

et à celle du *Coin-de-Mire*, dont j'ai fait mention ci-devant ; et lorsqu'on aura passé ce dernier, et qu'on en sera éloigné d'une lieue et demie à l'ouest, on gouvernera à l'ouest-sud-ouest du compas, pour ranger le récif de la pointe des *Canonnières*. On allume ordinairement un feu sur cette pointe, dès qu'on découvre des vaisseaux : quand ce feu restera au sud-est à la distance d'une lieue, on aura pour lors doublé le récif, et on pourra ensuite continuer de prolonger la côte, avec cette attention de n'en pas approcher par moins de quinze brasses de profondeur.

Cependant, comme il est difficile de reconnaître l'entrée du port pendant la nuit, et qu'on peut aisément se tromper aux feux différens des montagnes, il convient mieux, après qu'on aura doublé la pointe des *Canonnières*, de mouiller par dix-huit ou vingt brasses, et d'y attendre le jour pour aller mouiller devant le port.

Il ne faut pas, sur-tout d'un vent faible ou d'un temps calme, accoster, soit de jour, soit de nuit, la pointe des *Canonnières* à cause du remoux des marées qui y sont très-rapides.

- - - - -